



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
GENERALE

CES/1998/10/Add.2
6 mars 1998

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFERENCE DES STATISTICIENS EUROPEENS

Quarante-sixième réunion plénière
(Paris, 18-20 mai 1998)

**PROGRAMMES DE TRAVAIL INTERNATIONAUX EN MATIERE DE STATISTIQUE
DANS LA REGION DE LA CEE, 1998/99 ET 1999/2000 :
PRESENTATION INTEGREE**

**ACTIVITE DE PROGRAMME 2
INFRASTRUCTURE TECHNIQUE ET AUTRES QUESTIONS COMMUNES**

Structure de la présentation intégrée

1. Ce document a pour objet de fournir une présentation entièrement intégrée des programmes de travail internationaux en matière de statistique dans la région de la CEE. En d'autres termes, il englobe non seulement les activités dans le domaine statistique de la Commission économique pour l'Europe (CEE), mais aussi les activités statistiques pertinentes entreprises dans la région de la CEE par les organismes énumérés ci-après : Commission des Communautés européennes, OCDE, Division de statistique de l'ONU, OIT, OMS, FMI, Organisation mondiale du commerce (ex-GATT), Banque mondiale, Comité inter-Etats de statistique de la Communauté d'Etats indépendants (CEI STAT) et bon nombre d'autres institutions. Les programmes sont présentés dans six documents distincts - un pour chaque domaine du programme de travail de la Conférence :

Activité de programme 1 : Organisation et fonctionnement des services de statistique (CES/1998/10/Add.1)

Activité de programme 2 : Infrastructure technique et autres questions communes (CES/1998/10/Add.2)

Activité de programme 3 : Statistiques économiques (CES/1998/10/Add.3)

Activité de programme 4 : Statistiques sociales et démographiques
(CES/1998/10/Add.4)

Activité de programme 5 : Statistiques de l'environnement (CES/1998/10/Add.5)

Activité de programme 6 : Diffusion et appui aux activités du secrétariat
(CES/1998/10/Add.6).

2. La présentation intégrée est préparée chaque année, conformément au calendrier suivant :

- i) Décembre-janvier : le secrétariat de la CEE obtient des informations d'autres organisations concernant leurs programmes de travail et établit un avant-projet de la présentation intégrée, que le Bureau de la Conférence des statisticiens européens examine lors de la réunion qu'il tient en janvier.
- ii) Février-mai : le secrétariat met à jour la présentation intégrée et la modifie pour y incorporer les décisions que le Bureau recommande à la Conférence de prendre dans chaque domaine de la statistique, et il soumet la présentation sous forme de projet à la Conférence pour qu'elle l'examine à sa réunion qui a lieu en mai.
- iii) Juillet-août : le secrétariat modifie la présentation intégrée en fonction des décisions que la Conférence a prises à sa réunion de mai en ce qui concerne son propre programme de travail, et publie la version définitive de la présentation pour la prochaine période biennale.

3. Ainsi, les six documents mentionnés plus haut contiennent les informations communiquées par les organisations au secrétariat afin qu'elles apparaissent dans cette version actualisée de la présentation intégrée. Celle-ci a été revue par le Bureau de la Conférence à sa réunion de janvier 1998. En plus des informations actualisées relatives aux futurs programmes de travail envisagés par les diverses organisations internationales dans divers domaines de la statistique, elle donne la liste des nombreuses décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter dans les domaines statistiques et signale plusieurs points que le Bureau estime devoir porter à l'attention de la Conférence à sa réunion plénière.

4. Chaque activité de programme est divisée en un certain nombre d'éléments de programme, chacun d'entre eux étant décrit selon le schéma ci-après :

OBJECTIFS AU COURS DES PROCHAINES ANNEES : Objectifs généraux des services nationaux de statistique en ce qui concerne les activités internationales dans ce domaine au cours des prochaines années.

RESULTATS COLLECTIFS ATTENDUS AU COURS DES DEUX PROCHAINES ANNEES : Résultats concrets attendus par les pays au cours des deux prochaines années.

L'ATTENTION DE LA CONFERENCE EST APPELEE SUR LES POINTS SUIVANTS : Liste (pour chaque domaine statistique) des questions que le Bureau estime devoir porter à l'attention de la Conférence à sa réunion plénière.

DECISIONS QUE LE BUREAU RECOMMANDE A LA CONFERENCE D'ADOPTER A SA REUNION PLENIERE DE 1998 : Liste des décisions qu'il est recommandé à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 1998, en ce qui concerne son programme de travail.

REUNIONS AU COURS DES DEUX PROCHAINES ANNEES : Organisation responsable, titre, date.

RAPPORTEUR : Organisation internationale qui, sur la recommandation de la Conférence, sera chargée d'élaborer, à l'intention du Bureau, des rapports succincts sur des problèmes concrets et des questions d'orientation, et d'évaluer, au nom de la Conférence, les progrès accomplis au regard des objectifs et des résultats définis pour un élément de programme donné.

ACTIVITES ET MOYENS DE LA MI-MAI 1998 A JUIN 2000 : Description des principales activités des organisations dans ce domaine de la mi-mai 1998 à juin 2000. Sous cette rubrique, des informations sont également fournies en ce qui concerne les incidences sur les ressources de la CEE des travaux devant être entrepris par le secrétariat de la CEE. Les incidences sur les ressources de la CEE sont classées en trois catégories : minimales (moins de trois mois de travail); moyennes (trois à six mois de travail); et importantes (plus de six mois de travail).

Listes des priorités

5. La liste des priorités résumant les principaux types d'activités que la Conférence prévoit d'effectuer au cours des deux prochaines années au titre de tous les projets de l'activité de programme figure à la fin du présent additif.

Liste des éléments du programme de travail de la Conférence

6. On trouvera dans le tableau 1 ci-après la liste des éléments du programme de travail de la Conférence avec mention de la cote du document contenant les informations relatives à l'élément considéré.

Autres renseignements connexes

7. La présentation intégrée étant répartie en six documents distincts établis sur le même modèle, la présente note explicative est reproduite au début de chacun d'eux. Un bref document (CES/1998/10) rappelle en outre le contexte dans lequel cette présentation a été élaborée et fournit des renseignements complémentaires, y compris la signification des sigles qui y sont employés.

Tableau 1. Liste des éléments de programme compris dans le programme de travail de la Conférence (avec mention de la cote du document contenant les informations relatives à l'élément considéré)

Activité de programme	Élément de programme
<u>Activité de programme 1</u> : Organisation et fonctionnement des services de statistique (voir document CES/1998/10/Add.1)	1.1 Promotion et coordination des travaux statistiques multilatéraux 1.2 Questions de gestion et de politique générale intéressant directement les présidents des services nationaux de statistique 1.3 Pays en transition dans la région de la CEE 1.4 Relations avec des pays hors de la région de la CEE (notamment des pays de la région méditerranéenne)
<u>Activité de programme 2</u> : Infrastructure technique et autres questions communes (voir document CES/1998/10/Add.2)	2.1 Gestion de l'infrastructure informatique 2.2 Collecte et traitement des données statistiques 2.3 Diffusion et échange de l'information statistique 2.4 Classifications statistiques 2.5 Recherche-développement statistique 2.6 Données géographiques et régionales 2.7 Mise en valeur des ressources humaines
<u>Activité de programme 3</u> : Statistiques économiques (voir document CES/1998/10/Add.3)	3.1 Mise en oeuvre du système de comptabilité nationale 3.2 Statistiques monétaires et bancaires, des finances publiques et de la balance des paiements 3.3 Commerce international des marchandises 3.4 Transports 3.5 Commerce (secteur de la distribution) 3.6 Commerce international de services 3.7 Tourisme 3.8 Autres services marchands et services non marchands 3.9 Statistiques des prix, y compris parités de pouvoir d'achat 3.10 Statistiques agricoles 3.11 Statistiques industrielles 3.12 Statistiques de l'énergie 3.13 Statistiques de la science et de la technique 3.14 Registres des activités industrielles et commerciales et fichiers administratifs étayant l'élaboration des statistiques économiques 3.XX Autres travaux dans le domaine des statistiques économiques

Activité de programme	Elément de programme
<p><u>Activité de programme 4</u> : Statistiques sociales et démographiques (voir document CES/1998/10/Add.4)</p>	<p>4.1 Indicateurs et cadres sociaux 4.2 Statistiques différenciées en fonction du sexe 4.3 Enquêtes sociales polyvalentes 4.4 Registres et fichiers administratifs utilisés pour l'établissement des statistiques sociales et démographiques 4.5 Recensements de la population et des habitations 4.6 Statistiques de la santé 4.7 Statistiques sur la criminalité et la justice pénale 4.8 Statistiques sur l'éducation et la formation 4.9 Statistiques culturelles 4.10 Statistiques du travail 4.11 Statistiques démographiques (y compris projections, migrations et fécondité) 4.12 Statistiques des établissements humains et du logement 4.13 Statistiques sur le revenu et les dépenses des ménages, sur le bien-être de la population et sur la pauvreté et l'inégalité de revenus 4.14 Statistiques sur les groupes de population présentant un intérêt particulier</p>
<p><u>Activité de programme 5</u> : Statistiques de l'environnement (voir document CES/1998/10/Add.5)</p>	<p>5.1 Notions, définitions et classifications sectorielles 5.2 Comptabilité de l'environnement 5.3 Bases de données sur l'environnement et rapports sur l'état de l'environnement</p>
<p><u>Activité de programme 6</u> : Diffusion et appui aux activités du secrétariat (voir document CES/1998/10/Add.6)</p>	<p>6.1 Coordination de la collecte internationale de données 6.2 Autres activités du secrétariat de la CEE concernant les statistiques</p>

ACTIVITE DE PROGRAMME 2
INFRASTRUCTURE TECHNIQUE ET AUTRES QUESTIONS COMMUNES

2.1 GESTION DE L'INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE

Objectifs au cours des prochaines années : Aider à l'élaboration d'une stratégie appropriée pour la mise en oeuvre de l'informatique et en améliorer la gestion dans les organismes statistiques, notamment : conception d'architectures appropriées pour le traitement des données, les communications et le stockage organisé de l'information; choix de normes appropriées pour les interfaces; incidences de l'évolution technologique de l'informatique sur l'organisation des services dans les organismes statistiques; gestion économique et efficace des services informatiques; stratégie concernant la formation et la requalification du personnel statistique nécessitées par la multiplication des ordinateurs individuels et la mise en réseau des organismes statistiques. Cet élément de programme coiffe également les activités relatives à l'informatique comprises dans d'autres éléments de l'activité de programme. Au cours des prochaines années, l'accent devrait être mis sur les aspects suivants : incidences de l'informatique sur le plan de la réduction des coûts de production des organismes statistiques; requalification du personnel statistique dans le cadre de la mise en réseau et du traitement réparti de l'information statistique; utilisation des techniques de communication à large bande et ATM qui sont disponibles et échange de données informatisé en vue d'accélérer et d'automatiser la collecte, l'échange et la diffusion des données.

Résultats collectifs attendus au cours des deux prochaines années :

Pour la CEE : propositions relatives à des travaux futurs au titre des éléments de programme 2.2 - collecte et traitement des données statistiques et 2.3 - diffusion et échange de l'information statistique; utilisation des normes EDIFACT-ONU pour l'échange informatisé des données statistiques dans les pays en transition et au niveau international; amélioration de l'architecture informatique dans les services nationaux de statistique, surtout sur le plan des serveurs-clients et de la mise en réseau; amélioration de l'organisation des services nationaux de statistique dans le cadre de la mise en réseau et du traitement réparti; amélioration de la gestion des métadonnées dans les organismes nationaux et internationaux de statistique.

Pour Eurostat : adoption d'architectures communes pour les services d'information statistique (production, référence, diffusion); adoption et intégration de techniques d'EDI ouvert telles que les normes d'échange communes pour les documents, les rapports statistiques, les données statistiques, les classifications et les métadonnées; adoption de messages EDI communs et d'interfaces de programmes d'application permettant de connecter entre eux des services d'information statistique répartie (par exemple, localisation, extraction et transfert de données statistiques concernant un domaine déterminé).

Pour l'OCDE : mise en place d'une nouvelle architecture pour les processus statistiques basés sur la technologie des serveurs-clients et les normes de traitement informatique telles que le langage d'extraction des

données et les bases de données relationnelles; établissement d'un modèle général de données et de métadonnées.

L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants :

- Les inquiétudes que suscitent au sein des services nationaux de statistique les répercussions que le changement de date au moment du passage à l'an 2000 pourrait avoir au niveau des programmes informatiques et leurs conséquences pour les services nationaux et internationaux de statistique.

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 1998 :

- Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique "Activités et moyens" ci-après).

Réunions de la mi-mai 1998 à juin 2000 :

- CEE : Séminaire ISIS 98 (26-29 mai 1998)
- CEE : Réunion sur la gestion de l'informatique statistique (15-17 février 1999)
- CEE-Eurostat : Réunion de travail sur la confidentialité en matière de statistique (8-10 mars 1999)
- CEE : Séminaire ISIS 2000 (mai 2000)
- Eurostat : Equipe spéciale (Task Force) "métadonnées" (juin 1998)
- Eurostat : Equipe spéciale (Task Force) "GESMES" (juillet 1998)
- Eurostat : Groupe de travail sur les réseaux de télématique et l'EDI (octobre 1998)
- Eurostat : Equipe spéciale (Task Force) "métadonnées" (octobre 1998)
- Eurostat : Equipe spéciale (Task Force) "Edicom" (27-28 octobre 1998)
- Eurostat : Equipe spéciale (Task Force) "EBES EEG6" (novembre 1998)
- Eurostat : Equipe spéciale (Task Force) "GESMES" (novembre 1998)

Rapporteur : CEE

Activités et moyens de la mi-mai 1998 à juin 2000 :

Activités de la CEE :

- a) Séminaire sur les systèmes intégrés d'information statistique et les questions connexes (ISIS 98) en 1997/98 qui examinera les sujets

suivants : i) utilisation de la téléinformatique pour la diffusion externe ou interne des données statistiques (y compris le besoin de métadonnées et les nouvelles modalités de représentation des données); ii) sécurité et confidentialité des données statistiques; iii) gestion de l'élaboration et de la mise en oeuvre de projets, d'applications et d'infrastructures d'informatique statistique; iv) automatisation de la collecte des données et ses rapports avec la réduction des coûts et l'accroissement de la productivité.

b) Réunion sur la gestion de l'informatique statistique qui examinera les sujets suivants : i) impact d'Internet sur la production et la diffusion de données statistiques; ii) questions économiques liées à l'application de l'informatique moderne et à la gestion des ressources humaines pour améliorer la régularité et la qualité des données statistiques; iii) intégration des activités statistiques aux niveaux national et international, s'agissant en particulier des stratégies de modélisation des données et des normes nécessaires pour l'intégration des données statistiques; et iv) techniques et méthodes à appliquer dans les recensements de l'an 2000.

c) Séminaire sur les systèmes intégrés d'information statistique et les questions connexes (ISIS 2000) en 1999/2000. Le choix des sujets à traiter dépendra des recommandations formulées à l'issue du séminaire ISIS 98.

d) Réunion de travail (conjointement avec Eurostat) sur la confidentialité dans le domaine statistique, qui examinera les sujets suivants : i) nouvelles applications des techniques de contrôle de la divulgation des données; ii) faits nouveaux en matière de logiciels et de méthodes de calcul; iii) administration et politique.

Ressources du secrétariat : Importantes.

Activités de l'OCDE :

a) Mise en place d'une architecture de systèmes ouverts qui permettra l'intégration d'instruments logiciels et facilitera l'échange des données.

b) Etablissement d'un cadre informatique d'entreprise.

c) Amélioration des méthodes et modalités d'échange des informations statistiques au moyen de réseaux mondiaux et de liaisons directes interordinateurs avec les organismes de statistique des pays membres.

Activités d'Eurostat : (Thèmes 13 : informatique; 14 : technologies de l'information (en partie)) :

Audit de l'environnement informatique : Celui-ci devrait mettre en évidence les principaux atouts et faiblesses de notre organisation ainsi que les actions qui sont de nature à l'améliorer. L'audit sera effectué à un niveau élevé et les audits détaillés portant sur des problèmes ou systèmes d'information particuliers seront reportés.

Autres activités : Simplification progressive de l'infrastructure informatique et de sa gestion; renforcement de la sécurité et de la

confidentialité; début ou poursuite du passage de certains des systèmes d'information les plus importants d'une technologie exclusive vers une technologie ouverte (UNIX).

Préparation d'applications et de systèmes d'information pour l'an 2000 et l'EURO.

Transfert de l'infrastructure à un environnement Windows NT.

Répercussions du déménagement dans le bâtiment Bech (en particulier pour le réseau).

Vidéoconférence sur PC : énoncé des problèmes, étude de faisabilité et essais.

Activités d'autres organismes :

OIT :

a) Poursuite de la gestion des bases de données de l'OIT installées dans l'ordinateur central du Centre de calcul international (CCI).

b) Nouvelle amélioration du réseau local de statistiques de l'OIT :
i) transfert des données entre l'ordinateur central et le réseau local;
ii) amélioration des matériels et logiciels; iii) formation du personnel.

c) Utilisation du logiciel de traduction assistée par ordinateur pour les publications trilingues (par exemple la série des "Sources et méthodes", les rapports de réunion, etc.).

Fonds monétaire international (FMI) :

a) Amélioration de l'architecture technologique pour la collecte, la gestion et la diffusion des données, afin d'accroître l'efficacité de ses systèmes et d'encourager l'adoption des technologies qui ont fait leur preuve, par exemple la technologie des serveurs/clients, la technologie du WEB, les CD-ROM et l'échange de données informatisé (EDI).

b) Première étude de l'utilisation du message GESMES/CB (EDIFACT-ONU) pour l'échange informatisé de statistiques monétaires, de la balance des paiements ou autres provenant de pays de la région de la CEE.

Comité inter-Etats de statistique de la Communauté d'Etats indépendants :

Internet devrait en principe servir de support pour obtenir des informations auprès des services de statistique des pays de la CEI et échanger des données avec les organisations internationales.

Le CEI STAT envisage de réunir en février 1998 les représentants des services de statistique des pays de la CEI pour étudier divers aspects de la collecte, du traitement et de la diffusion d'informations statistiques, et en particulier pour faire le point des enseignements tirés de l'utilisation d'Internet pour le travail statistique, l'échange de données informatisé entre les services de statistique et les organisations internationales et la diffusion d'informations statistiques sur CD-ROM.

En 1998, le CEI STAT envisage également de créer un réseau local d'information et de calcul sous Windows NT.

2.2 COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNEES STATISTIQUES

Objectifs au cours des prochaines années : Promouvoir l'utilisation de méthodes et logiciels efficaces pour les opérations courantes de collecte et de traitement des données qu'effectuent les organismes statistiques (par exemple, échantillonnage, saisie de données, édition, codage, estimation); les meilleures pratiques et les meilleurs instruments logiciels doivent être identifiés et mis à disposition. Au cours des prochaines années, il faudrait mettre l'accent sur les objectifs suivants : i) appuyer le processus d'identification de méthodes novatrices de réduction des dépenses grâce à l'emploi de la technologie, entrepris au titre de l'élément de programme 2.1; ii) évaluer l'état actuel des travaux fructueux déjà accomplis dans ce domaine et indiquer les autres travaux qu'il serait utile d'entreprendre; iii) promouvoir l'automatisation du cycle de collecte et de traitement des données en faisant appel aux nouvelles techniques de communication numérique et aux architectures de données structurées; iv) réduire l'intervention manuelle dans le processus de production; v) surveiller l'évolution des normes applicables et des techniques informatiques utilisées par les enquêtés.

Résultats collectifs attendus au cours des deux prochaines années :

Pour la CEE : établissement du programme des travaux à entreprendre au titre de cet élément de programme; évaluation des statistiques relatives au processus d'édition des données et évaluation de conceptions nouvelles de l'édition des données; élaboration de recommandations concernant les techniques à utiliser pour limiter la surédition.

Pour Eurostat : accord sur l'utilisation de messages EDI pour préciser les besoins statistiques à l'intention des agents économiques et de leurs déclarants; établissement d'une documentation sur les projets EDI à l'intention des décideurs, des principaux partenaires dans la collecte des données, des principaux acteurs technologiques tels que les sociétés de services et d'ingénierie en informatique, les prestataires d'EDI et les organismes de normalisation, etc.

Pour l'OCDE : amélioration des procédures et instruments à utiliser pour mieux coordonner la collecte des données; application des normes EDIFACT-ONU à la collecte des données.

L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants :

- Les travaux réalisés en commun par les organisations internationales en vue de normaliser (dans la mesure du possible) leurs méthodes de transfert des données.
- De nombreux services nationaux de statistique sont en train de restructurer leurs méthodes de collecte des données.

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 1998 :

- Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique "Activités et moyens" ci-après).

Réunions de la mi-mai 1998 à juin 2000 :

CEE : Réunion de travail sur l'édition des données statistiques (2-4 juin 1999)

Eurostat : Groupe de travail sur la confidentialité dans le domaine statistique (1er juin 1998)

Eurostat : Comité sur la confidentialité dans le domaine statistique (12 octobre 1998)

Rapporteur : CEE

Activités de la mi-mai 1998 à juin 2000 :

Activités de la CEE :

a) Réunion de travail sur l'édition des données statistiques (1998/99), qui examinera les sujets suivants : i) mesure de l'impact de l'édition aux divers stades du traitement des enquêtes statistiques; ii) évaluation de progiciels généraux d'édition des données statistiques; iii) innovation méthodologique et technologique en matière d'édition de données statistiques.

b) Elaboration et publication de matériels méthodologiques relatifs à l'évaluation du processus d'édition des données statistiques.

c) Achèvement et publication de l'ouvrage méthodologique intitulé "Common Terminology on Statistical Data Editing" (Terminologie commune pour l'édition de données statistiques) (conjointement avec Eurostat).

Ressources du secrétariat : Importantes.

Activités de l'OCDE :

a) Poursuite de la mise en place d'un cadre commun de gestion de l'information statistique aux fins d'intégrer les fonctions de collecte, de stockage, de manipulation, d'analyse et de diffusion des données, de même que le catalogage connexe des métadonnées et données.

b) Poursuite de l'amélioration des méthodes et procédures de collecte des données grâce à la substitution progressive des moyens électroniques aux moyens traditionnels (papier et télécopie).

c) Mise en place de la saisie automatique des données provenant des organismes statistiques afin d'accélérer la communication de l'information

statistique, d'éliminer les erreurs inhérentes aux procédures manuelles et de réduire la charge de travail que représente la communication des données.

Activités d'Eurostat : (Thèmes 14 : technologies de l'information (en partie); 15 : bases de données de référence; 25 : sécurité informatique et confidentialité statistique) :

Collecte de données Intrastat : Transfert du DOS à un environnement WINDOWS. Production d'une nouvelle version du logiciel, maintenance et assistance technique. Maintenance des installations de télécommunication correspondantes.

Collecte des données auprès des entreprises : Poursuite des expériences pilotes avec des entreprises de tailles, de secteurs et de pays différents. Introduction des techniques de courrier électronique et de bureautique avancée dans les comités, groupes de travail et équipes spéciales (task forces) en collaboration avec les Etats membres (s'il est possible d'obtenir des ressources d'autres services de la Commission).

S'agissant des bases de données de référence, le programme portera essentiellement sur la synthèse des études et produits existants; de façon plus concrète, il s'agira surtout de fournir des outils pour l'administration des bases de données et d'intégrer les différents systèmes de gestion des données et métadonnées. Grâce à l'utilisation d'outils de qualité garantie, il sera possible de procéder à une première mesure systématique des informations de l'environnement de référence, conformément aux impératifs d'une qualité totale. On s'efforcera systématiquement d'harmoniser les données et métadonnées afin de satisfaire aux normes de qualité dans la recherche et la documentation de nos produits. Pour ce qui est du contenu des bases de référence, on s'efforcera de fournir des informations statistiques aussi exhaustives et récentes que possible en optimisant les temps de traitement. De nouvelles activités de promotion, de formation et d'information vont être lancées en ce qui concerne les bases de référence afin d'atteindre l'ensemble de la clientèle potentielle sur des supports d'information modernes.

Nouveaux projets : Introduction d'indicateurs de qualité : exhaustivité et actualité de la base de données de référence; normalisation de l'information statistique en tant que projet de recherche sur les données et les métadonnées; outils fournis par Internet (serveur http, solution de type Intranet) pour la diffusion aussi bien gratuite que payante; amélioration de la présentation des données et des métadonnées pour les clients; achèvement des travaux de révision du thésaurus et lancement du processus d'indexation semi-automatique; mise à jour des données et métadonnées; création de nouveaux domaines.

Un groupe de travail va être mis en place pour procéder à un échange d'informations sur le niveau de protection des données statistiques dans les INS et définir des règles ou recommandations communes.

Les travaux sur les techniques de protection dans le domaine statistique vont être poursuivis, principalement au moyen d'activités de recherche et de séminaires scientifiques. La mise en application des dispositions de la loi

statistique relatives à la confidentialité constituera également un volet important de ce projet en 1998-2002.

Analyse du risque : Cette analyse devrait déterminer la sensibilité de l'information à Eurostat, la comparer avec le niveau de protection et proposer des actions en vue d'une amélioration.

Plan simplifié de reprise après un sinistre, permettant le rétablissement dans les trois jours des services aux utilisateurs les plus importants (bureautique, courrier, etc.) en cas de sinistre majeur.

Mise en oeuvre intégrale des fonctions de sécurité pour l'environnement WINDOWS NT, y compris la protection des postes de travail, la sécurité des serveurs, la protection contre les virus, la sauvegarde, l'audit.

Vérification de tout ce qui concerne la sécurité dans le nouveau bâtiment Bech. Utilisation générale de la communication sécurisée de données entre Eurostat et les INS.

Transfert électronique des données : Le transfert électronique de données provenant des administrations nationales va prendre beaucoup d'ampleur.

EDI : Encouragement à l'utilisation de messages normalisés, et notamment des versions Edifact de GESMES, RDRMES et CLASET. Il est envisagé d'utiliser en parallèle les syntaxes HTML, XML et OO.

Activités d'autres organismes :

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI) :

a) Diffusion des éditions de 1997 et de 1998 du questionnaire adressé chaque année par l'ONUUDI aux pays qui ne sont pas membres de l'OCDE (janvier 1999 et 2000).

b) Poursuite des travaux sur la transmission électronique des données provenant d'organismes nationaux.

c) Tenue des bases de données sur les statistiques de l'industrie, à savoir : i) la CITI Rev.2 au niveau à trois chiffres; ii) la CITI Rev.2 au niveau à quatre chiffres; et iii) la CITI Rev.3 aux niveaux à trois et à quatre chiffres.

d) Elaboration des statistiques déterminantes de l'industrie, ventilées selon le nombre de personnes employées par établissement (à usage interne).

OIT : Mise en place accélérée de moyens informatiques de collecte des données communiquées sur Internet par les pays et territoires; étude de réalisations similaires dans d'autres organisations internationales et régionales; enfin mise en oeuvre de projets pilotes : deux méthodes sont envisagées
i) introduction directe des informations dans les bases de données de l'OIT

par les services nationaux de statistique, ou ii) introduction par l'OIT des données reçues par courrier électronique ou sur disquette.

FAO : i) Elaboration d'un ensemble de programmes de conception, de réalisation et de traitement d'enquêtes par sondage devant servir à réunir des données sur les prises et activités de pêche; ii) ateliers de formation et exercices d'application.

Unesco : Utilisation de questionnaires électroniques pour les collectes de données réalisées conjointement par l'Unesco, l'OCDE et Eurostat (voir également l'élément de programme 6.1).

Comité inter-Etats de statistique de la Communauté d'Etats indépendants :

Les travaux se poursuivront en ce qui concerne la normalisation de l'échange informatisé de données statistiques avec les services nationaux de statistique des pays de la CEI et les organisations internationales.

Grâce à l'informatique, les services de statistique des pays de la CEI et le CEI STAT peuvent réunir et s'échanger des informations tous les mois ou tous les trimestres en utilisant des tableaux (questionnaires) normalisés (70 tableaux environ) et formatés en EXCEL.

Par le biais d'Internet, le CEI STAT échange des informations avec les services de statistique d'Azerbaïdjan, de Géorgie, du Kazakhstan, du Kirghizistan et de la Russie. Les services de statistique des autres pays de la CEI réunissent des données et les échangent par courrier électronique au moyen de liaisons commutées.

Le CEI STAT réalise une grande partie de ses travaux conjointement avec la CEE lorsqu'il s'agit de normaliser l'EDI ou d'éviter les chevauchements dans la collecte des données réunies par les organisations internationales.

2.3 DIFFUSION ET ECHANGE DE L'INFORMATION STATISTIQUE

Objectifs au cours des prochaines années : Construire une infrastructure de l'information et une infrastructure technologique qui permettent une diffusion des données statistiques répondant aux besoins des différents groupes d'utilisateurs; diffuser l'information statistique par divers moyens électroniques adaptés aux besoins des clients; promouvoir une pleine utilisation des autoroutes électroniques de l'information, des installations de courrier électronique et des liaisons point à point pour assurer la diffusion des produits statistiques auprès des utilisateurs finals et l'échange de données statistiques structurées entre les producteurs de statistiques; construire un cadre de référence sur l'information statistique disponible aux niveaux national et international (cela implique que l'accent soit placé sur l'architecture des métadonnées et sur la conception et la mise au point de méthodes permettant d'obtenir une description normalisée des données et métadonnées statistiques). Au cours des deux prochaines années, une large place devrait être faite dans cet élément de programme à la commercialisation et à la tarification de l'information statistique. Toutefois, les questions de politique générale relatives à la commercialisation des produits statistiques et à leur tarification seront examinées au titre de l'élément de programme 1.2.

Résultats collectifs attendus au cours des deux prochaines années :

Pour la CEE : publication des ouvrages méthodologiques intitulés "Minimum Standards for Putting Metadata on Internet" et "Common Terminology of Statistical Metainformation System"; évaluation du rôle des métadonnées dans le cycle de vie statistique, l'accent étant mis en particulier sur la diffusion de l'information statistique et la commercialisation; élargissement de l'EDI sur la base des normes élaborées par le Groupe EEG6 du Conseil européen de normalisation de l'EDI avec les pays en transition.

Pour Eurostat : accord sur la concentration des efforts, des investissements et des ressources sur les six priorités du DSIS (métadonnées; cadre de référence; collecte de données brutes; conception et intégration des techniques d'EDI; systèmes multimédias et autoroutes de l'information; application des techniques de réseau); accord sur l'utilisation de messages EDI normalisés comme support pour l'échange de données et de métadonnées entre différents cadres de référence; mise en oeuvre de cadres de référence et de diffusion conformes aux recommandations communes, aux prescriptions et au mémorandum d'accord (notamment en ce qui concerne les droits d'accès, les droits d'auteur, les pratiques comptables); études de faisabilité sur la manière dont les services d'information statistique peuvent tirer parti de l'EDI et des techniques multimédias.

Pour l'OCDE : révision de la présentation informatisée des principales publications statistiques, y compris les services en ligne, en vue d'accroître le contenu des métadonnées. Suivi du développement des services en ligne par le biais du World Wide Web.

L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants :

- La norme de diffusion des données générales, établie par le FMI à l'intention de tous les pays membres pour les statistiques économiques, financières et socio-démographiques, ainsi que celle relative à la diffusion de données spéciales, destinée à orienter les pays membres qui ont, ou s'efforcent éventuellement d'obtenir, un accès aux marchés internationaux de capitaux.

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 1998 :

- Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique "Activités et moyens" ci-après).

Réunions de la mi-mai 1998 à juin 2000 :

- CEE : Réunion de travail sur la production de statistiques pour diffusion aux médias (Cork, Irlande, 22-25 juin 1998)
- CEE : Réunion de travail sur les métadonnées statistiques (29 septembre - 1er octobre 1999)

CEE : Réunion de travail sur la production de statistiques pour diffusion aux médias (1999/2000)

Eurostat : Groupe de travail sur la réunion consacrée à Data Shop (1er juin 1998)

Eurostat : Equipe spéciale (Task Force) "EUROPROMS" (1er juin 1998)

Eurostat : Equipe spéciale (Task Force) "Education" (1er septembre 1998)

Eurostat : Equipe spéciale (Task Force) "EUROPROMS" (1er septembre 1998)

Eurostat : Equipe spéciale (Task Force) "SIRE" (1er octobre 1998)

Eurostat : Groupe de travail sur la diffusion de l'information statistique (1er-2 octobre 1998)

Eurostat : Equipe spéciale (Task Force) "Internet" (5 novembre 1998)

Rapporteur : CEE

Activités et moyens de la mi-mai 1998 à juin 2000 :

Activités de la CEE :

a) Réunion de travail sur la production de statistiques pour diffusion aux médias (1997/98), qui examinera les sujets suivants : i) Etude quantitative de l'utilisation des sites d'Internet, y compris par des enquêtes auprès des utilisateurs; ii) moyen de contrer la mauvaise publicité faite dans la presse; iii) les meilleures pratiques dans la formation aux relations avec les médias; iv) rendre le site Web efficace pour les médias, grâce notamment à des métadonnées adaptées aux besoins des médias et du public; v) passage des supports imprimés aux produits électroniques. Quand et comment ? et vi) nouvelles innovations dans l'utilisation de la diffusion sur Internet de l'information statistique.

b) Mise au point définitive et publication de l'ouvrage méthodologique intitulé "Minimum Standards for Putting Metadata on Internet".

c) Mise au point définitive et publication de l'ouvrage méthodologique intitulé "Common Terminology for Statistical Metainformation Systems".

d) (Pour les travaux futurs recommandés par la Réunion de travail sur les métadonnées statistiques de février 1998, voir **CES/1998/10/Add.7**).

e) Participation à l'élaboration de normes internationales concernant l'EDI en statistique (Groupe EEG6 du Conseil européen de normalisation de l'EDI).

f) Réunion de travail sur la production de statistiques pour diffusion aux médias (1999/2000). Le choix des sujets à traiter dépendra des recommandations formulées à l'issue de la réunion de travail de juin 1998.

Ressources du secrétariat : Importantes.

Activités de l'OCDE :

a) Amélioration des systèmes d'information existants afin d'accroître la rapidité, la qualité et la souplesse de production des publications.

b) Développement du contenu et de la fonctionnalité des métadonnées et amélioration de la présentation des produits électroniques.

c) Mise en place d'un système de publications à partir de bases de données, intégré au cadre de gestion de la formation statistique, afin de permettre la production automatisée de publications statistiques.

d) Définition de normes pour faciliter la production des publications sur différents supports (papier ou électronique).

e) Elargissement de l'application de l'électronique à la diffusion de l'information statistique, y compris sur CD-ROM et sur le World Wide Web.

Activités d'Eurostat : (Thèmes 14 : technologies de l'information (en partie); 16 : information; 17 : diffusion) :

Production automatisée de publications : Mise au point d'une nouvelle version de STRINGS.

Diffusion de l'information : Assurance de la qualité, élaboration de normes pour les publications électroniques et sur papier. Assistance aux producteurs d'Eurostat.

Communication/Presse : Renforcement des relations avec les médias. Amélioration de la qualité et de la diffusion des communiqués de presse. Participation systématique aux visites effectuées par des journalistes auprès de la Commission. Renforcement du traitement spécial réservé aux journalistes à la recherche de données (Eurostat Media Support) et des relations avec les services de presse des instituts nationaux de statistique.

Publications de synthèse : Poursuite de la révision et de la recherche de l'utilisation optimale des supports de diffusion. Renforcement du partenariat avec des éditeurs privés. Amélioration de la qualité du produit par la refonte des méthodes de production.

Programme de publications : Utilisation renforcée des outils offerts par Internet pour la diffusion, qu'elle soit gratuite ou payante; réduction du volume d'informations publiées sur papier; analyse coût-efficacité pour les produits et évaluation ex post; refonte progressive du programme pour en accroître l'efficacité et la lisibilité.

Politique de diffusion : Poursuite des efforts entrepris ces dernières années : renforcement du partenariat avec le système statistique européen (développement de produits et services conjoints sous le logo "Statistics Europe"); synergie entre les producteurs de données et les fabricants d'ordinateurs; mise en application de principes de tarification équitable;

passage à une logique services et support électronique d'abord, produits papier en second; analyse régulière des profils de nos utilisateurs et enquêtes d'opinion auprès de groupes déterminés.

Réseaux de diffusion : En 1998, le réseau de Data Shop commencera à fonctionner normalement. La mise en application et l'expansion de cette activité constitueront l'essentiel des objectifs. Le Data Shop Bruxelles continuera à dispenser une formation aux outils mis en place par Eurostat, qui s'adresse aux Directions générales de la Commission et autres institutions de l'Union européenne, à fournir des informations sur les produits et outils disponibles et à réaliser des travaux à la demande pour les autres services de la Commission et les autres institutions de l'Union européenne.

Activités d'autres organismes :

Division de statistique de l'ONU :

a) Système d'information économique et sociale de l'ONU (UNESIS) :
i) conception et mise en place de systèmes de collecte et de diffusion des données relatives à la comptabilité nationale par des moyens électroniques, y compris le réseau Internet; ii) mise en application d'un format normalisé des données et d'un format pour les métadonnées dans la base de données commune (Common Database (CDB)); iii) réexamen des méthodes d'estimation pour la comptabilité nationale; iv) agrandissement de la base de données démographiques.

b) Poursuite du développement du programme de publications électroniques : i) reproduction sur CD-ROM des recommandations relatives au recensement de la population et des matériels qui s'y rapportent; ii) agrandissement du site Web afin d'y inclure des bulletins, documents de travail et documents officiels; iii) service d'abonnement au Bulletin mensuel de statistiques sur Internet; iv) conclusion d'accords de licence pour l'utilisation des bases de données avec les organismes sans but lucratif et les utilisateurs du secteur privé; v) maintien de la publication trimestrielle sur Internet du Population and Vital Statistics Report.

FAO : i) utilisation de formats normalisés pour l'échange électronique de statistiques des pêches; et ii) encouragement à l'utilisation de l'EDI pour la communication de ces statistiques.

OIT :

a) Poursuite de la diffusion sur Internet de statistiques provenant des bases de données de l'OIT (accès payant pour couvrir les frais).

b) Publication de méta-informations sur le site Web de l'OIT (une partie des informations habituellement publiées dans la série des "Sources et méthodes").

c) Essai de diffusion interne des données par Intranet.

Fonds monétaire international (FMI) :

a) Première étude de l'utilisation du message GESMES/CB (EDIFACT-ONU) pour l'échange informatisé de statistiques monétaires, de la balance des paiements ou autres provenant de pays de la région de la CEE.

b) Développement de l'emploi des CD-ROM et d'autres moyens de diffusion électronique pour les publications statistiques du FMI.

Comité inter-Etats de statistique de la Communauté d'Etats indépendants :

Poursuite des travaux visant à élargir la diffusion électronique des informations statistiques, y compris sur CD-ROM, et accès aux bases de données du CEI STAT. La page d'accueil du Comité (<http://www.unece.org/stats/cisstat>) sera mise à jour chaque mois.

2.4 CLASSIFICATIONS STATISTIQUES

Objectifs au cours des prochaines années : Favoriser : l'application des classifications internationales dans toute la région de la CEE; la coopération ininterrompue de l'Europe avec les Etats-Unis et le Canada; l'amélioration en cours de la CPC, en particulier de la partie de la Classification concernant les services. Soutenir : les travaux du Groupe d'experts des Nations Unies sur les classifications économiques et sociales internationales.

Résultats collectifs attendus au cours des deux prochaines années :

Un calendrier indiquant les dates auxquelles les pays membres envisagent de mettre en application les versions les plus récentes des classifications internationales; un inventaire des écarts actuels par rapport aux classifications internationales avec mention de la mesure de l'importance relative de ces écarts; une liste des écarts types par rapport aux grandes classifications qu'il est suggéré d'adopter dans les pays en transition; l'examen d'un mécanisme de mise à jour de la CITP de 1988 à la lumière de l'expérience des pays qui élaborent actuellement une nouvelle classification révisée des professions sur la base de la CITP de 1988; et les conclusions d'une étude de l'ensemble des concepts qui sous-tendent la Classification internationale d'après la situation dans la profession (CISP de 1993) et de la pratique de cette classification.

L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants : Néant.

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 1998 :

- Remplacer le titre de cet élément de programme (Classifications des branches d'activité, des produits et des professions) par "Classifications statistiques". (**Note** : Le Bureau a demandé au Rapporteur de proposer, pour les objectifs et les résultats, un nouveau texte qui indiquerait clairement que ces résultats et/ou objectifs se rapportent, au moins jusqu'à nouvel ordre, aux classifications des branches d'activité, des produits et des professions).

Réunions de la mi-mai 1998 à juin 2000 :

Eurostat : Equipe spéciale (Task Force) "méthodologie" (16-17 juin 1998)

Eurostat : Equipe spéciale (Task Force) "NACE-CPA" (17-19 juin 1998)

Eurostat : Groupe de travail sur la coordination méthodologique
(28-29 septembre 1998)

Eurostat : Comité du code des douanes (6-8 octobre 1998)

Eurostat : Comité NACE-CPA (8-9 octobre 1998)

Eurostat : Equipe spéciale (Task Force) "NACE-CPA" (25-27 novembre 1998)

Eurostat : Comité du code des douanes (1er-3 décembre 1998)

OIT : 16ème Conférence internationale des statisticiens du travail
(Genève, 6-15 octobre 1998).

Rapporteur : Eurostat

Activités et moyens de la mi-mai 1998 à juin 2000 :

Equipe spéciale intersecrétariats des statistiques de l'industrie et du bâtiment :

a) Achèvement d'une enquête à petite échelle destinée à établir les variations de la définition des "unités" statistiques à classer dans la CITI, et communication des résultats à la Commission de statistique de l'ONU.

b) La Commission de statistique de l'ONU a approuvé, à sa réunion de 1997, les travaux réalisés par l'Equipe spéciale; elle a constaté que cette équipe avait atteint l'essentiel de ses objectifs et qu'il convenait donc de la dissoudre.

Activités de la CEE :

Activités de l'OCDE : (Voir ci-dessus, activités de l'Equipe spéciale des statistiques de l'industrie et du bâtiment)

Activités d'Eurostat : (Thèmes 11 : nomenclatures; 18 : coordination statistique) :

Les activités comprendront : la mise à jour de la liste PRODCOM, l'application et l'interprétation de la NACE Rev. 1 et de la CPA, ainsi que la formation à l'utilisation de ces classifications, la poursuite de la révision de la classification centrale des produits, la révision de la liste des produits du commerce, la préparation de la révision de la partie services de la NACE et de la CPA, la coopération avec les Etats-Unis et le Canada pour une meilleure convergence entre le NAICS et la NACE Rev.1, la mise en place de nomenclatures mises à jour dans une base de données de référence et la participation active aux séminaires organisés dans le cadre des

programmes PHARE et TACIS. Faute de ressources, le nombre des réunions internationales en vue de l'établissement des nomenclatures va être considérablement réduit, ce qui va entraîner des retards dans les discussions sur le SH.

Poursuite du travail méthodologique et élaboration de lignes directrices pour les enquêtes pilotes prévues dans les règlements sur les entreprises. Préparation de la deuxième version du glossaire des entreprises axé sur la comparaison systématique de toutes les sources disponibles (SCN, SEC, enquêtes sur les forces de travail, comptes des entreprises) et prise en compte des observations faites après la première publication. Publication du manuel "Lignes directrices pour les enquêtes sur les services".

Mise en production régulière de la base de données Hypertexte METODOLOGICA.

Poursuite de la coordination des enquêtes communautaires sur les entreprises afin de réduire au minimum la charge de travail imposée aux répondants et de garantir le maintien des coûts à un niveau raisonnable par rapport aux bénéfices escomptés.

Activités d'autres organismes :

Division de statistique de l'ONU :

a) Mise en application (en coopération avec Eurostat, la FAO et la CEE) d'une liste des produits et matériaux industriels fondée sur le Système harmonisé (SH), à utiliser dans les statistiques internationales des produits industriels.

b) Maintien de la ligne de téléassistance sur les classifications, pour répondre aux demandes concernant les classifications économiques et sociales et favoriser l'adoption de démarches, conventions et principes communs pour leur utilisation. Il est possible d'accéder à cette ligne par courrier, télécopie, téléphone, courrier électronique (CHL@un.org) et par le World Wide Web.

c) Suivi de l'application au niveau national de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI Rev. 3) et de la Classification centrale des produits; consultations avec les organismes nationaux et internationaux de statistique (par le biais de la ligne de téléassistance).

d) Publication de la version révisée de la Classification centrale des produits (CPC version 1.0), étant entendu que les utilisateurs seront informés des améliorations qu'il est prévu d'y apporter, tandis que les Etats membres seront invités à appliquer la CPC version 1.0 et à faire des suggestions au secrétariat au sujet d'améliorations supplémentaires éventuelles.

e) Examen et révision de la partie de la CPC relative aux biens (en coopération avec le Groupe de Voorburg sur les statistiques des services); prise en compte des futures révisions du SH dans la partie relative aux biens de la CPC version 1.0.

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) :

Passage de la version révisée 2 à la version révisée 3 de la CITI dans la plupart des pays membres de l'ONUDI.

FAO : La classification des espèces établie par la FAO sera affinée et élargie (pour encourager la communication de données plus détaillée par espèces).

OIT :

a) Services consultatifs de courte durée dispensés directement aux pays qui ont entrepris d'élaborer ou de réviser une classification nationale des professions sur la base de la Classification internationale type des professions (CITP-88) ou sur une base analogue, par l'intermédiaire des responsables de la gestion et des utilisateurs de ces classifications ou par le biais du site Web correspondant.

b) Modifications à apporter éventuellement à la résolution concernant la Classification internationale d'après la situation dans la profession (CISP-1993) (selon les décisions que prendra la Conférence internationale des statisticiens du travail, en octobre 1998).

Comité inter-Etats de statistique de la Communauté d'Etats indépendants :

L'attention se portera pour l'essentiel sur l'élaboration de classifications types qui soient en harmonie avec les classifications internationales correspondantes, ainsi que sur les recommandations concernant leur application. Entre 1998 et l'an 2000, les pays de la CEI dans leur ensemble vont mettre en place des classifications des activités établies sur la base de la CITI Rev.3 et de la NACE Rev.1. Une classification statistique des produits va être élaborée et appliquée à titre expérimental d'ici l'an 2000. Le modèle de classification, avec un code à huit chiffres, est conforme aux principes méthodologiques de la CPA puisqu'il utilise sept à huit chiffres pour représenter les groupes de produits communs aux pays de la CEI.

En 1998, le CEI STAT va élaborer des recommandations visant à introduire la classification internationale des dépenses des ménages par fonction dans les comptes établis d'après le SCN.

2.5 RECHERCHE-DEVELOPPEMENT STATISTIQUE

Objectifs au cours des prochaines années : Promouvoir un programme actif de recherche-développement dans la région sur les questions statistiques et méthodologiques communes à d'autres éléments du programme de travail (par exemple, correction des variations saisonnières; mesure de la qualité des données; erreur autre que d'échantillonnage; échantillonnage et estimation; conception des questionnaires; protection de la confidentialité; enquêtes longitudinales); veiller à ce que les services de statistique de toute la région puissent accéder aux résultats de ces travaux; élaborer à l'intention des organismes statistiques des principes directeurs sur les politiques et pratiques relatives à la gestion de la qualité des données dans les programmes statistiques, y compris la définition, le contrôle, la mesure et la description de la qualité des données, et leurs incidences sur le plan de la publication des données.

Résultats collectifs attendus au cours des deux prochaines années : Mise en place d'un réseau actif d'échange d'informations entre les pays membres intéressés.

L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants :

- Le séminaire sur les techniques et technologies nouvelles dans le domaine de la statistique, qui aura lieu à Sorrente (Italie) du 25 au 27 novembre 1998, étudiera les possibilités offertes par les nouveaux outils et leur impact sur la théorie statistique, les méthodes de collecte des données, le traitement de l'information et la qualité des données.

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 1998 : Aucune.

Réunions de la mi-mai 1998 à juin 2000 :

Eurostat : Groupe de travail sur la correction des variations saisonnières (15 juin 1998)

Eurostat : Groupe de travail "DOSIS" (14-16 septembre 1998)

Eurostat : Groupe de travail sur la qualité des statistiques des entreprises (19 octobre 1998)

Eurostat : Séminaire NTTTS-98 (Technologies et techniques nouvelles dans le domaine de la statistique) (Sorrente, Italie, 25-27 novembre 1998)

Eurostat : Groupe de travail sur la correction des variations saisonnières (7 décembre 1998)

Rapporteur : Statistique Canada

Activités et moyens de la mi-mai 1998 à juin 2000 :

Activités de la CEE :

Activités de l'OCDE :

Activités d'Eurostat : (Thème 22 : recherche statistique) : Le programme pour 1998-2002 consistera à poursuivre les activités entreprises les années précédentes : suivi et évaluation des projets de recherche DOSIS; lancement d'actions d'appui scientifique et technologique à l'intention des services d'Eurostat et suivi des actions entreprises les années précédentes; préparation, lancement et suivi d'activités statistiques éventuelles relevant du cinquième programme-cadre; travaux sur la qualité, le traitement des séries chronologiques et la protection des microdonnées; travaux méthodologiques sur l'analyse des données; publications du journal scientifique ROS (Research in Official Statistics - La recherche dans le domaine des statistiques officielles).

Activités d'autres organismes :

FAO : Il est prévu de mettre au point une nouvelle base de données intégrée pour les principales statistiques de la pêche de la FAO, contenant des éléments supplémentaires tels que des données sur la valeur des prises et les courants commerciaux dans le domaine des produits de la pêche.

2.6 DONNEES GEOGRAPHIQUES ET REGIONALES

Objectifs au cours des prochaines années : Promouvoir l'élaboration et l'intégration des statistiques au niveau des régions (infranationales et supranationales). Améliorer l'efficacité, la qualité et la comparabilité de la composante géographique des statistiques officielles. Faciliter la mesure et le renforcement de la cohésion économique et sociale de l'Union européenne en utilisant des informations statistiques de qualité sur les régions européennes. Mettre à la disposition des utilisateurs les données régionales nécessaires à la définition, au suivi et à l'évaluation des politiques régionales (tant au niveau national qu'au niveau de l'Union européenne) de même qu'à l'évaluation de la situation et de l'évolution socio-économiques de la région européenne. Mise au point et développement de concepts et de normes, de nouveaux instruments et techniques (SIG); diffusion des produits géographiques et analyse spatiale.

Résultats collectifs attendus au cours des deux prochaines années :

Pour la CEE, les réunions de travail sur les SIG sont surtout axées sur l'intégration des statistiques et de la géographie ainsi que sur l'utilisation de la cartographie à des fins statistiques; présentation dans les services nationaux de statistique de l'enquête sur l'utilisation des SIG.

Dans le cas d'Eurostat, un annuaire statistique "REGIONS", une classification complète des régions pour les nouveaux Etats membres, la publication de la méthodologie applicable aux comptes des ménages par région et les premiers résultats de l'opération de recensement.

S'agissant de l'OCDE, l'étude initiale récemment publiée sur les indicateurs territoriaux de l'emploi sera élargie par des travaux sur les indicateurs du revenu, de la situation sociale et de l'environnement.

L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants : Néant

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 1998 :

- Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique "Activités et moyens" ci-après).

Réunions de la mi-mai 1998 à juin 2000 :

CEE : Réunion de travail sur les SIG (Ottawa, Canada, 5-7 octobre 1998)

Eurostat : Groupe de travail sur l'utilisation en statistique des systèmes d'information géographique (réunions annuelles dont les dates seront arrêtées ultérieurement)

Eurostat : Groupe de travail sur les statistiques urbaines (avril 1999)

Eurostat : Groupe de travail sur les comptes régionaux (9-10 juin 1998; mai 1999)

OCDE : Groupe directeur sur les indicateurs ruraux (avril 1999, réunion bisannuelle)

Rapporteur : Eurostat.

Activités et moyens de la mi-mai 1998 à juin 2000 :

Activités de la CEE :

a) Réunion de travail sur les systèmes d'information géographique (SIG) en 1998/99, qui examinera les sujets suivants : i) intégration des statistiques et de la géographie; ii) état d'avancement des projets GISCO et SIRE d'Eurostat; iii) aspects communs des applications des SIG dans différents domaines d'étude; iv) questions de politique en rapport avec la mise en application des SIG.

b) Elaboration de principes directeurs pour l'utilisation de la cartographie à des fins statistiques.

c) Elaboration d'une étude sur les statistiques établies à partir de registres dans la perspective des SIG et de la géographie.

Ressources du secrétariat : Importantes.

Activités de l'OCDE :

a) Poursuite des activités en rapport avec les données et indicateurs concernant le territoire et mise en application d'un plan territorial pour rassembler des données se rapportant à des unités géographiques infra-nationales comparables (29 pays membres, 2 300 régions et 70 000 collectivités).

b) Tenue à jour d'une base de données territoriales contenant des variables de nature démographique, économique, sociale et environnementale, et établissement de rapports analytiques.

Activités d'Eurostat : (Thème 72 : information régionale et géographique) :

a) Statistiques régionales : i) Examen sélectif des méthodes de formation brute de la valeur ajoutée et du capital fixe dans les Etats membres; ii) mise en application du SEC 95 dans les comptes régionaux; iii) mise à l'essai de la méthodologie applicable à la régionalisation des comptes des administrations publiques; iv) mise en place du système d'information sur les agglomérations urbaines; v) intégration des pays

d'Europe centrale dans le système d'information statistique régionale de l'Union européenne et publication des "Portraits des régions".

b) Système d'information géographique : i) Révision des couches topographiques et thématiques et architecture du cadre de référence; ii) étude de faisabilité d'un réseau européen de SIG pour la statistique.

Activités d'autres organismes :

Conseil de l'Europe : Poursuite du projet intitulé "Migrations internes et dynamique démographique régionale"; établissement de rapports pour 28 pays européens.

2.7 MISE EN VALEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Objectifs au cours des prochaines années : Accroître la participation à la formation et, à cette fin, diffuser systématiquement des informations relatives aux politiques et programmes de formation des pays membres et d'Eurostat; contribuer à la coordination des séminaires et ateliers internationaux de formation et à l'alignement des sujets traités sur les priorités statistiques telles que définies par la Conférence et par Eurostat; aider les pays membres à mettre en place une politique d'échange de personnel lorsque ce genre d'échange s'avère profitable eu égard à l'avantage comparatif; fournir une assistance aux pays pour faciliter les bons choix en matière de formation.

Résultats collectifs attendus au cours des deux prochaines années : Catalogue récapitulatif des cours de formation offerts dans le domaine de la statistique par les pays membres de l'UE et de l'AELE ainsi que dans le cadre de la formation des statisticiens européens (TES); bulletin d'annonces des places disponibles pour un stage de formation dans des organismes statistiques étrangers; étude annuelle des lacunes dans les programmes de formation et suggestions concernant la manière d'y remédier.

L'attention de la Conférence a été appelée sur les points suivants : néant.

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 1998 : aucune

Réunions de la mi-mai 1998 à juin 2000 :

Rapporteur : Eurostat

Activités et moyens de la mi-mai 1998 à juin 2000 :

Activités de la CEE :

Activités de l'OCDE :

Activités d'Eurostat : (Thème 12 : formation statistique) : Six ans après avoir créé le programme de formation professionnelle "Training of European Statisticians" (TES - formation de statisticiens européens), Eurostat continue de subventionner l'Institut TES. Les activités de l'Institut qui bénéficient

de cette subvention sont planifiées sur la base d'un programme de trois ans couvrant la période 1996-1999. Le programme de formation subventionné par Eurostat pour l'année 1998 comprend 35 cours, dont 12 nouveaux. Il est surtout destiné aux pays de l'Union européenne ou de l'AELE, mais ceux d'Europe centrale et orientale et du bassin méditerranéen peuvent jusqu'à un certain point en bénéficier.

Réseau des CESD : Le CESD communautaire mène des activités d'assistance technique et/ou de formation dans le domaine statistique, dans le cadre des projets de coopération de l'Union européenne avec les pays en développement ACP et les pays en transition.

Activités d'autres organismes :

OIT :

a) Elaboration d'un outil pédagogique comprenant plusieurs modules, inspiré du "Recueil pédagogique de l'OIT sur les statistiques du travail" et devant servir pour la formation dispensée au Centre international de formation de Turin ou la formation assurée sur place par les services nationaux de statistique.

b) Des fonctionnaires de l'OIT feront office de formateurs pour des séminaires de formation ou pour la composante de formation de projets de coopération technique d'autres organisations dans les régions, et ils apporteront leur concours à d'autres activités connexes entreprises par le Centre de formation.

Fonds monétaire international (FMI) :

a) Cours de formation d'une durée de six semaines organisés chaque année (en anglais, espagnol ou français) à l'Institut du FMI à Washington, sur les sujets suivants : i) la balance des paiements; ii) finances publiques; iii) questions monétaires et bancaires; et iv) statistiques de la comptabilité nationale (en anglais seulement).

b) Cours d'une durée de trois semaines (en anglais et en russe) organisés à l'Institut commun de Vienne.

c) Cours régionaux de formation dans les domaines susmentionnés, organisés en fonction des besoins.

ANNEXE

Liste des priorités de la Conférence des statisticiens européens pour 1998/99 et 1999/2000

Activité de programme 2 (Infrastructure technique et autres questions communes)

a) mi-mai 1998 - juin 1999

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CONFERENCE DES STATISTICIENS EUROPEENS LISTE DES PRIORITES POUR 1998/99			
Elément de programme	Travaux de fond demandés au secrétariat de la CEE	Principales instances avec lesquelles une coordination est nécessaire	Produit pour la réunion plénière de 1999
2.1 Gestion de l'infrastructure informatique	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'ISIS 98 - Organisation de la réunion sur la gestion de l'informatique statistique - Organisation de la réunion de travail CEE/Eurostat sur la confidentialité en matière de statistique 	- Eurostat	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport - Rapport - Conclusions de la réunion de travail
2.2 Collecte et traitement des données statistiques	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'ouvrages méthodologiques et d'une publication sur l'édition des données statistiques - Organisation de la réunion de travail sur l'édition de données statistiques 		<ul style="list-style-type: none"> - Ouvrages méthodologiques et publication - Conclusions de la réunion de travail
2.3 Diffusion et échange de l'information statistique	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion de travail sur la diffusion aux médias - Elaboration d'ouvrages méthodologiques sur les métadonnées statistiques - Participation à la mise au point d'EDISTAT (Conseil européen de normalisation de l'EDI - Groupe EEG6) 	- Eurostat	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport - Ouvrages méthodologiques - Rapport d'activité
2.6 Données géographiques et régionales	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de la réunion de travail sur les SIG - Elaboration d'ouvrages méthodologiques sur l'application des SIG 	- Eurostat	<ul style="list-style-type: none"> - Conclusions de la réunion de travail - Ouvrages méthodologiques

b) juillet 1999 - juin 2000

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CONFERENCE DES STATISTICIENS EUROPEENS LISTE DES PRIORITES POUR 1999/2000			
Elément de programme	Travaux de fond demandés au secrétariat de la CEE	Principales instances avec lesquelles une coordination est nécessaire	Produit pour la réunion plénière de 2000
2.1 Gestion de l'infrastructure informatique	- Organisation d'ISIS 2000		- Rapport
2.2 Collecte et traitement des données statistiques	- Elaboration d'ouvrages méthodologiques et d'une publication sur l'édition des données statistiques - Organisation de la réunion de travail sur les métadonnées statistiques		- Ouvrages méthodologiques et publication - Conclusions de la réunion de travail
2.3 Diffusion et échange de l'information statistique	- Organisation de la réunion de travail sur la production de statistiques pour diffusion aux médias - Participation à la mise au point d'EDISTAT (Conseil européen de normalisation de l'EDI - Groupe EEG6)	- Eurostat	- Conclusions de la réunion de travail - Rapport d'activité
2.6 Données géographiques et régionales	- Organisation de la réunion de travail sur les SIG - Elaboration d'ouvrages méthodologiques sur l'application des SIG	- Eurostat	- Conclusions de la réunion de travail - Ouvrages méthodologiques
